

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le 14 juillet 2020 à 20h00 à la **Maison de la Culture, rue Colonel Bourg à Profondeville.**

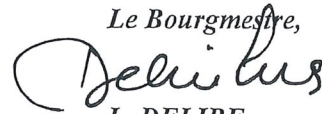
Fait à Profondeville, le 03-07-2020

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général f.f.,

S. DE KETELAERE



Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

1. Procédure de recrutement ou de promotion d'un Grade légal - Jury - Octroi d'un jeton de présence.
2. Recours à la centrale d'achats du Département des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) du Service Public de Wallonie (SPW) pour l'acquisition de matériel informatique.
3. Compte de la Fabrique d'église de BOIS DE VILLERS- Exercice 2019.
4. Compte de la Fabrique d'église de Rivière- Exercice 2019.
5. Demande d'acquisition d'une partie de terrain communal Chemin des Villas à Lustin - décision de principe.
6. Marché public : Entretien des voiries - programme 2019-2020 : Approbation des conditions et du mode de passation.
7. Signalisation routière (marché stock), Marché public, Approbation des conditions et du mode de passation.
8. Réaménagement du centre de Profondeville - phase I - master plan, Plan Qualité territorial.
9. Département Cadre de Vie - Aménagement du Territoire et Urbanisme - Modification du Règlement d'ordre intérieur de la CCATM.